

Programme pluriannuel de la statistique fédérale

2007–2011



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel, 2008

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et produits généraux
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Vie active et rémunération du travail
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Transports et communications
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2007–2011

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Office fédéral de la statistique (OFS)
Neuchâtel, 2008

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Felix Herzig, OFS, tél. 032 713 60 06

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
Tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 192-1100

Prix: 12 francs (TVA excl.)

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 0 Bases statistiques et produits généraux

Langue du texte original: Français et allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: Roland Hirter, Berne

Graphisme/Layout: OFS

Copyright: OFS, Neuchâtel 2008
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée

ISBN: 978-3-303-00399-2

Table des matières

1	Condensé	5
2	Evaluation du programme pluriannuel de la statistique 2003–2007	8
3	Objectifs stratégiques et opérationnels pour 2007–2011	13
4	Systèmes d'informations statistiques intégrés	19
4.1	Le système de statistiques sur les personnes et les ménages (SHAPE)	20
4.2	Le système général de statistiques des entreprises (GUS)	21
4.3	Concept global des statistiques des transports et de la mobilité	22
4.4	Modernisation de la statistique de la formation	23
4.5	Système statistique intégré de la construction et des logements	24
5	La mise en oeuvre de l'accord bilatéral avec l'UE et la collaboration internationale dans le domaine de la statistique publique	25
6	Les finances de la statistique fédérale	27
7	Régionalisation des données	29
	Annexe: Présentation des activités courantes et des projets	35
	Abréviations	69

1 Condensé

Le présent document contient le quatrième programme pluriannuel de la statistique fédérale. Il décrit les activités et les projets statistiques et servira à la Confédération pour planifier la production d'informations statistiques au cours de la période 2007–2011. De nos jours, la demande d'informations de ce type est multiple, que ce soit dans le domaine social, économique ou politique. Elle se caractérise par un besoin de continuité, mais aussi de changement. Pour satisfaire cette demande, il est indispensable de bien planifier les activités statistiques et de fixer des priorités.

L'évaluation du programme pluriannuel 1999–2003 donne un résultat satisfaisant: la plupart des quelque 400 activités et projets ont pu être menés à bien dans les délais. Les sept objectifs stratégiques du dernier programme ont été totalement ou partiellement atteints. Certaines statistiques ont dû être supprimées ou redimensionnées en raison des programmes d'économies. Dans quelques cas, des cofinancements privés ont pu être trouvés pour remplacer des moyens publics.

Les objectifs stratégiques et opérationnels du programme pluriannuel 2007–2011 visent à renforcer l'orientation clients et à mettre sur pied des systèmes statistiques intégrés. Il est par ailleurs prévu d'harmoniser les registres et d'intensifier le recours à ces derniers et aux données administratives. Le programme pluriannuel met en outre l'accent sur la réalisation du recensement de la population 2010 et la mise en oeuvre de l'accord bilatéral avec l'UE dans le domaine statistique. Il prévoit également d'encourager les synergies entre la statistique publique et le milieu scientifique et de la recherche en renforçant la coopération.

Dans un Etat démocratique et pluraliste, les acteurs politiques, économiques et sociaux ont besoin d'informations fiables et consistantes pour fonder leurs décisions sur des éléments objectifs et en évaluer les conséquences. Les problématiques traitées touchent souvent plusieurs domaines et les réponses qui y sont données doivent donc tenir compte des interactions correspondantes. D'où la nécessité accrue de disposer d'informations statistiques qui ne considèrent pas les phénomènes isolément, mais qui les placent dans un contexte plus général en les reliant à d'autres thèmes pertinents. A cette fin, la statistique publique suisse développe plusieurs systèmes informatiques intégrés, qui permettront de mieux tenir compte à l'avenir de ces rapports complexes d'interdépendance. Cette approche intégrative présente en outre l'avantage d'alléger

la charge des personnes interrogées, puisque, grâce à ces nouveaux systèmes, les données et autres éléments d'information de différents domaines sont collectés de manière groupée, puis traités et exploités avec cohérence.

Au nombre des principaux systèmes d'information statistique intégrés figurent:

- le système de statistiques sur les personnes et les ménages (SHAPE), qui inclut le recensement de la population, y compris les enquêtes par échantillonnage et les enquêtes structurelles, l'enquête sur la population active, l'enquête sur les revenus et la consommation et l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (Survey on income and living conditions, SILC);
- le système général de statistiques des entreprises (GUS), développé pour réaliser les enquêtes auprès des entreprises et produire les statistiques officielles des entreprises ; ce système doit être cohérent, efficace et convivial, il doit satisfaire les besoins des utilisateurs nationaux et internationaux et décharger le plus possible les personnes interrogées;
- le concept global des statistiques des transports et de la mobilité, qui tient compte des aspects de la politique des transports, du développement durable, de l'environnement, de l'énergie et de l'aménagement du territoire et qui règle la répartition des activités statistiques entre les office fédéraux concernés;
- le système statistique intégré du domaine de la formation, qui décrit le système de formation à partir de données significatives, mises en réseau, et qui fournit aux responsables de la politique de la formation des bases de décision fiables et de qualité;
- le système statistique intégré de la construction et des logements, qui se fonde sur un système cohérent et intégré de collecte des données et de traitement de l'information dans le domaine des statistiques de la construction et des logements.

Après sa ratification par la Suisse en 2005 et l'Union Européenne (UE) en 2006, l'accord bilatéral sur la coopération dans le domaine statistique est entré en vigueur le 1er janvier 2007. Cet accord a pour but d'assurer la production, la transmission et la publication d'informations statistiques euro-compatibles dans tous les domaines pertinents pour les deux parties. La Suisse est ainsi membre du Système Statistique Européen. L'annexe A de l'accord mentionne tous les règlements européens que la Suisse s'est engagée à respecter ainsi que les délais pour la livraison des données à Eurostat, l'office statistique de la Commission européenne. Les travaux nécessaires seront largement réalisés dans le cadre du présent programme pluriannuel.

La Suisse poursuivra sa collaboration internationale multilatérale avec les organisations internationales les plus importantes dans le domaine de la statistique, à savoir l'Organisation des Nations unies (ONU) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Vu la structure fédéraliste de la Suisse et les différences régionales dans les domaines économique, social et environnemental, l'offre de données régionalisées revêt une grande importance dans la vie publique. La statistique ne peut dès lors contribuer à informer de manière efficace les décideurs et le grand public que si elle fournit des résultats à un échelon régional, lorsque cela s'avère judicieux et possible. En principe, les résultats des relevés exhaustifs ainsi que de la mise en valeur des registres sont fournis jusqu'au niveau communal. Dans le cas des enquêtes par sondage, la ventilation se fait, si possible, jusqu'au niveau des grandes régions. Lorsque cela est possible, les données sont exploitées à l'échelle des cantons et des grandes villes (agglomérations). Les cantons et les villes ont en outre la possibilité de demander la réalisation d'enquêtes et d'analyses plus détaillées à condition de prendre à leur charge le supplément des coûts occasionnés. Enfin, les données sont exploitées pour d'autres unités géographiques (typologie des communes, régions fonctionnelles, etc.) si le besoin s'en fait sentir et si les résultats sont représentatifs.

2 Evaluation du programme pluriannuel de la statistique fédérale 2003–2007

Le programme pluriannuel demeure un instrument important pour la planification et le suivi des activités statistiques en Suisse. Il constitue un fil rouge précieux pour la coordination des activités et la poursuite des objectifs stratégiques. Il permet également de constater la rapide évolution des conditions cadres et les adaptations qui doivent être apportées en permanence au système statistique suisse.

Les sept objectifs stratégiques fixés dans le programme 2003–2007 ont été atteints, que cela soit partiellement ou totalement. Il en va de même pour les principaux objectifs opérationnels. Des précisions concernant chaque but sont apportées dans les prochains paragraphes.

Cependant, les programmes d'économie lancés par la Confédération, notamment le Programme d'abandon de tâches (PAT), adopté par le Conseil fédéral en 2005, ainsi que les Programmes d'allègement budgétaire 2003 et 2004, ont eu un impact direct sur le programme pluriannuel. Ainsi, un certain nombre de statistiques et d'activités importantes ont dû être supprimées ou notablement réduites par manque de ressources financières. On peut notamment citer la statistique de l'hébergement touristique (totalement abandonnée), la statistique du transport (réduction), les statistiques de la forêt et du bois (abandon de la statistique des scieries et réduction générale), la statistique du chiffre d'affaires du commerce de détail (réduction) et la statistique des jugements pénaux (réduction). Plusieurs révisions n'ont pas pu être effectuées (la révision de la statistique forestière, l'harmonisation de la statistique des télécommunications ou encore la révision des bilans bancaires). De plus, plusieurs statistiques ont vu leur portée restreinte (réduction de la dimension de l'échantillonnage de l'enquête suisse sur la population active (ESPA), enquête par sondage au lieu de recensement global pour le recensement des entreprises du domaine agricole, programmes de micro-recensement limités). Finalement, il faut également noter que les réductions budgétaires empêchent l'Office fédéral de la statistique (OFS) de remplir complètement les tâches qui lui sont attribuées par voie légale, comme dans le domaine de la statistique de la santé par exemple.

La pression financière accrue a amené l'OFS à rechercher des solutions novatrices dans les domaines où la plus-value apportée par l'Etat peut mener à une utilisation commerciale. Ainsi, de nouvelles formes de partenariats ont été étudiées selon les principes du Public-Private Partnership (PPP). Une étude a confirmé qu'un potentiel important existait et que certaines tâches confiées à

L'OFS pouvaient être remplies sur la base de partenariats modernes. La statistique de l'hébergement touristique représente un exemple type de la réalisation d'une statistique sur la base d'un effort commun à différentes institutions intéressées aux résultats. Comme mentionné, et suite aux réductions budgétaires de la Confédération, cette statistique avait dû être abandonnée. Cependant, à la vue de l'importance capitale des informations livrées, les milieux intéressés se sont regroupés et ont apporté une part importante du financement nécessaire. Ainsi, sur la base d'un contrat de partenariat PPP, l'OFS a relancé cette statistique à la satisfaction générale.

Au niveau des activités et des projets, on constate qu'une majorité des quelques 400 actions ont été réalisées dans les délais prévus. Il est clair que le programme pluriannuel ne peut rester figé sur une période aussi longue, donc que de nouveaux projets se sont greffés et que d'autres ont été abandonnés. Les nouveaux projets ont généralement été lancés suite à de nouvelles bases légales. A titre d'exemple, on peut notamment citer:

- L'accord bilatéral CH-UE qui exige des aménagements importants, notamment une réforme de la statistique des finances publiques (Administration fédérale des finances) et une adaptation de la statistique du commerce extérieur (Administration fédérale des douanes). Cet accord représente également la raison principale de lancer le projet de système intégré de la statistique des entreprises (GUS).
- Les révisions de l'AVS et de l'AI qui entraînent l'adaptation de plusieurs statistiques du domaine de la sécurité sociale (faites par l'Office fédéral des assurances sociales).
- En vue du nouveau concept pour le recensement 2010, et tenant compte de la variante choisie par le Conseil fédéral, l'OFS a entamé la révision totale de la base d'échantillonnage pour le recensement des ménages et lancé le projet SHAPE (Système de statistiques sur les ménages et les personnes).

Afin de présenter une évaluation complète de l'accomplissement des objectifs stratégiques, une analyse plus détaillée est proposée ci-après.

Objectif stratégique 1

Renforcer la collaboration entre les services fédéraux, cantonaux et communaux de statistique, sur une base partenariale

Cet objectif est partiellement atteint. L'organe de coordination FEDESTAT, en particulier, est à présent mieux intégré dans le système statistique suisse, par suite de la création d'un comité, comme dans le cas de REGIOSTAT. Ce comité comprend une dizaine de membres, qui représentent tous les départements (à l'exception du Département fédéral des affaires étrangères) et la Chancellerie fédérale. Il siège trois à quatre fois par an.

L'adaptation de l'organisation de l'Office fédéral de la statistique qui devait permettre d'optimiser les conditions de collaboration avec les personnes interrogées et les utilisateurs de la statistique a été menée à bien.

Parmi les principaux objets traités par les différents organes de la statistique figurent les grands projets de l'Office fédéral de la statistique, tels que l'harmonisation des registres, le recensement de la population 2010 et ses bases légales, l'accord bilatéral avec l'Union européenne dans le domaine statistique et la révision des statistiques sur les personnes, les ménages et les entreprises.

Lors des travaux préparatoires du recensement de la population 2010, les relations entre les offices régionaux de statistique et l'Office fédéral de la statistique se sont tendues. Les représentants des offices statistiques des cantons et des villes exigeaient que le recensement soit exhaustif et qu'il se fasse selon la méthode traditionnelle. Ils s'opposaient à la solution présentée par le Conseil fédéral, une solution consistant en un relevé fondé sur les registres et complété par des enquêtes par échantillonnage, structurelles et thématiques. En raison de ces divergences, l'objectif opérationnel qui visait la réalisation de projets communs de la statistique fédérale et de la statistique régionale publique n'a pas été atteint.

Objectif stratégique 2

Garantir l'offre statistique de base pour répondre aux exigences d'un service public et continuer à développer des prestations adaptées au marché et aux besoins des utilisateurs

Cet objectif a été atteint en grande partie, même si tous les buts opérationnels ne l'ont pas été. Les nombreuses coupures budgétaires et les différents plans d'économie de la Confédération ont eu un impact non négligeable sur l'offre statistique. Ainsi, une concentration sur une certaine offre de base a été nécessaire et des projets de révision de statistiques ont dû être abandonnés faute de moyens financiers. Cependant, les besoins des utilisateurs ont été pris en compte et ont constitué le critère de base pour la sélection des priorités. La mise en service couronnée de succès du nouveau portail statistique suisse de l'OFS a constitué l'un des points d'orgue de la période sous revue. Ce site Internet permet un accès facilité à toute l'information statistique. Sa grande richesse ne l'empêche pas d'être d'une utilisation simple et claire. Ainsi, sa grande qualité s'est vu récompensée en 2005 par l'attribution du Prix Eugen remis au meilleur site Internet de la Confédération.

Objectif stratégique 3

Harmoniser les registres de personnes en vue du recensement de la population de 2010 / recourir davantage aux données administratives afin de décharger les fournisseurs de données

L'objectif opérationnel principal, à savoir créer une loi fédérale sur l'harmonisation des registres cantonaux et communaux des habitants et d'autres registres de personnes, a été atteint. La loi sur l'harmonisation de registres (LHR) est entrée (partiellement) en vigueur le 1^{er} novembre 2006. Les autres projets corollaires, notamment la consolidation et le développement des registres des bâtiments et des logements, ont parfaitement progressé et permettent ainsi de considérer l'objectif stratégique 3 comme rempli.

Objectif stratégique 4

Intensifier le développement de la cyberstatistique dans le cadre de la cyber-administration / utiliser de nouvelles technologies pour accroître l'efficacité de la production et de la diffusion statistiques

Cet objectif a été largement rempli par la mise en activité du portail de la statistique suisse géré par l'OFS. Le développement de la transmission électronique des données, lors de la collecte notamment, s'est poursuivi sur une large échelle. Le projet eSurvey, dont le but premier est d'alléger la charge des personnes interrogées, d'améliorer la qualité des données et de réaliser des économies a été réalisé. L'eSurvey permet de développer et de mettre en service rapidement des questionnaires électroniques. Les fournisseurs de données (répondants) peuvent utiliser Internet comme canal de communication sécurisé; ils doivent seulement disposer pour cela d'une connexion et d'un navigateur Internet. De nombreuses enquêtes électroniques sont maintenant effectuées de cette manière, notamment la statistique de l'emploi (50'000 répondants / trimestrielle), l'enquête sur les nouvelles entreprises (12'000 répondants / trimestrielle) et le recensement des entreprises (420'000 répondants). Des travaux sont encore nécessaires pour réaliser d'autres enquêtes par voie électronique. La possibilité de remplir les formulaires sous forme électronique a été extrêmement appréciée par les répondants et les taux de retour ont été supérieurs à ceux enregistrés avec les formulaires sur papier.

Objectif stratégique 5

Traiter en priorité les domaines stratégiques du point de vue politique / augmenter la souplesse du programme de façon à couvrir les besoins de données actuels mais aussi nouveaux

Cet objectif a été pleinement atteint et s'est concrétisé sous plusieurs formes. Non seulement les objectifs opérationnels prévus ont été remplis, mais le développement rapide des conditions cadres a conduit à une réorientation naturelle du programme pluriannuel. Ainsi, la ratification de l'accord bilatéral avec l'Union européenne et son entrée en vigueur ont fortement marqué la planification des activités futures du système statistique suisse. Les projets de modernisation de l'OFS ont également été définis sur la base des grands changements des conditions générales.

Objectif stratégique 6

Améliorer l'offre de statistiques économiques au profit des organismes chargés de mener la politique économique

Cet objectif a été atteint en grande partie, même si en raison des restrictions financières de la Confédération tous les travaux n'ont pas pu être effectués. L'amélioration de l'offre de statistiques économiques fera l'objet d'efforts supplémentaires dans le cadre du programme 2007–2011, spécialement avec le projet de système intégré de la statistique des entreprises (GUS) qui a déjà été lancé.

Objectif stratégique 7

Améliorer la compatibilité de la statistique suisse avec le système statistique européen / maintenir la collaboration internationale dans les domaines où la statistique publique présente une importance évidente

De manière générale, la collaboration internationale dans le cadre des organisations internationales multilatérales s'est bien déroulée. La Suisse est un partenaire actif et participe à de nombreuses activités. Elle s'engage également pour la communauté en assurant des responsabilités, par exemple en tant que membre du bureau de la Commission statistique de l'OCDE ou en présidant le groupe de travail de l'ONU consacré à la statistique économique intégrée. La ratification tardive par l'Union européenne de l'accord bilatéral a conduit à une activité très ralentie dans le domaine de l'amélioration de la compatibilité de la statistique suisse avec le système européen. Les travaux de planification ont cependant été réalisés en grande partie et la phase de mise en place sera une priorité du programme pluriannuel 2007–2011.

3 Objectifs stratégiques et opérationnels pour 2007–2011

Objectif stratégique n° 1

Renforcement de l'orientation des systèmes statistiques en fonction des besoins

Les problèmes qui se posent de nos jours sur les plans politique, économique et sociétal deviennent de plus en plus complexes et interdépendants. Il est dès lors indispensable que les systèmes statistiques tiennent compte de ce haut degré de complexité et qu'ils reproduisent les interactions et les rapports de dépendance qui existent entre les divers domaines étudiés. Ces systèmes ne peuvent plus considérer chaque domaine statistique isolément, mais doivent se développer en systèmes d'information dont les éléments interagissent et sont interconnectés. Le but ne consiste toutefois pas à mettre sur pied un système unique, englobant tous les domaines du politique, de l'économie et du social. Chaque champ d'observation doit continuer de répondre à des besoins spécifiques d'information des utilisateurs. Parallèlement, toutefois, la cohérence horizontale mais aussi verticale devient prioritaire. La cohérence horizontale fait référence aux interactions entre les différents domaines de la statistique (p. ex. entre la statistique économique et la statistique sociale), tandis que la cohérence verticale implique que les systèmes statistiques soient reliés entre eux (cohérence, p. ex., entre les macroinformations et les microinformations, entre le système statistique suisse et les normes et exigences statistiques internationales, etc.). Dans ce contexte, il est prévu d'accorder l'importance nécessaire à la collaboration de nature partenariale entre la statistique fédérale et la statistique régionale.

Objectifs opérationnels

- Définir les objectifs globaux d'information en tenant compte des besoins des utilisateurs en Suisse, mais également des accords et des systèmes internationaux à différents niveaux.
- Etablir des priorités entre ces objectifs d'information et les hiérarchiser, puis fixer les mandats d'information spécifiques à chaque domaine.
- Poursuivre le développement des systèmes d'indicateurs en l'orientant sur une prise en compte des besoins d'information globaux et transversaux.
- Fixer le degré de régionalisation et de détail des informations statistiques.

- Répartir les activités entre l'OFS et les offices régionaux de statistique et les coordonner; étudier de nouveaux modes de financement.
- Garantir l'actualité des préavis de parution des communiqués et des publications.
- Evaluer continuellement les souhaits des clients.
- Analyser les besoins en statistiques dans le cadre de la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches (RPT) du point de vue de la Confédération.

Objectif stratégique n° 2

Mise sur pied de systèmes statistiques intégrés

La complexité des systèmes d'information statistique ne découle pas seulement des besoins auxquels ils doivent répondre, elle concerne aussi la collecte et le traitement des données. Les systèmes de production modernes visent à réduire le plus possible la charge des personnes interrogées en exploitant chaque fois que cela est possible les données administratives, les registres et les indicateurs existants.

Objectifs opérationnels

- Finaliser le concept de système global de statistiques sur les personnes et les ménages (SHAPE) et commencer à le mettre en oeuvre.
- Finaliser le concept de système général de statistiques des entreprises (GUS) et commencer à le mettre en oeuvre.
- Mettre en oeuvre le concept global des statistiques des transports et de la mobilité.
- Finaliser le concept de modernisation des statistiques de la formation et commencer à le mettre en oeuvre.
- Finaliser le concept de système statistique intégré de la construction et des logements et commencer à le mettre en oeuvre.
- Intensifier le recours aux technologies modernes de l'information et de la communication (Internet) et appliquer les principes qui y sont liés, notamment ceux de la cyberadministration, pour la collecte et le traitement des données.
- Elaborer et diffuser des normes et des nomenclatures uniformes.
- Intégrer la dimension régionale dans ces systèmes globaux.

Objectif stratégique n° 3**Harmonisation de registres et utilisation des données administratives et de registres**

En adoptant la loi sur l'harmonisation de registres (LHR) et en introduisant le nouveau numéro d'assuré, le Parlement a créé les bases légales qui permettent d'utiliser à des fins statistiques les données des registres communaux et cantonaux des habitants et de certains registres fédéraux de personnes. Ces bases légales étaient une condition préalable majeure à la modernisation du recensement de la population et aux statistiques sur les personnes et les ménages. Elles doivent être appliquées de manière conséquente. Il faudra étendre et adapter l'utilisation de données administratives et de registres pour la production statistique à d'autres domaines de la statistique.

Objectifs opérationnels

- Appliquer l'ordonnance sur l'harmonisation de registres et offrir une assistance aux cantons lors de l'élaboration et de l'introduction de leur propre législation d'application de la LHR.
- Coordonner et assurer la mise en oeuvre de l'harmonisation des registres cantonaux et communaux des habitants et des registres fédéraux de personnes visés par la LHR, conformément à cette dernière (harmoniser et compléter les caractères, introduire les identificateurs de bâtiment et de logement).
- Préparer puis mettre en oeuvre l'introduction du nouveau numéro d'assuré dans les registres cantonaux et communaux des habitants et dans les registres fédéraux de personnes visés par la LHR.
- Développer et mettre en service la plateforme sedex, qui assurera les échanges de données prévus par la loi entre les communes, les cantons et la Confédération.
- Développer, gérer et exploiter le Registre des entreprises et des établissements (REE) et le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL).
- Développer et mettre en oeuvre une stratégie pour utiliser et gérer les registres. Exploiter d'autres registres à des fins statistiques en tenant compte d'aspects spécifiques à la protection des données.
- Assurer la qualité des registres sur le long terme.

Objectif stratégique n° 4**Réalisation du recensement fédéral de la population (RFP) 2010**

La loi révisée sur le recensement fédéral de la population va permettre de développer un système moderne et intégré de statistiques sur les personnes et les ménages. Ce système se fonde sur l'utilisation des registres administratifs existants et, en complément, sur la réalisation d'enquêtes par échantillonnage auprès des personnes et des ménages. A partir de 2010, le RFP consistera en une exploitation annuelle des registres cantonaux et communaux des habitants, de certains registres fédéraux de personnes et du Registre fédéral des bâtiments et des logements. Cette exploitation des registres sera complétée par une enquête structurelle annuelle portant sur les caractères qui ne figurent pas dans les registres et par des enquêtes par échantillonnage sur diverses thématiques socioculturelles.

Objectifs opérationnels

- Définir la structure détaillée du recensement de la population, comme composante du système intégré de statistiques sur les personnes et les ménages. Définir le contenu du relevé fondé sur les registres et des enquêtes complémentaires et préparer leur réalisation.
- Concevoir et développer une base d'échantillonnage pour tirer et gérer des échantillons de personnes et de ménages, la rendre opérationnelle et commencer à l'utiliser.
- Concevoir les enquêtes thématiques par échantillonnage et les modules complémentaires.
- Fixer et définir les variables-clés communes à toutes les enquêtes.
- Mettre sur pied le système de production prévu pour la collecte, le traitement et la gestion des données et le rendre opérationnel (organisation, informatique, logistique).
- Elaborer et appliquer un concept d'exploitation, d'analyse et de diffusion pour la statistique de la population et la statistique de la construction et des logements.
- Réaliser à partir de 2010 le recensement de la population sous la forme de relevés annuels fondés sur les registres et d'enquêtes par échantillonnage.

Objectif stratégique n° 5**Mise en oeuvre de l'accord bilatéral avec l'UE et poursuite de la coopération internationale dans le domaine de la statistique publique**

L'accord bilatéral sur la statistique que la Suisse a conclu avec l'UE est en vigueur depuis 2007. Du côté suisse, l'Office fédéral de la statistique a mené les travaux préparatoires qui ont conduit à l'aboutissement de cet accord, avec la collaboration d'offices concernés par la question. Il est à présent responsable, conjointement avec le Bureau de l'intégration DFAE/DFE, de la coordination des travaux et de la mise en œuvre de l'accord. Il représente également la Suisse au sein d'importants comités et groupes de travail de l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat).

La coopération avec les organisations internationales concernées sera poursuivie pour renforcer la compatibilité internationale de la statistique publique suisse.

Objectifs opérationnels

- Participer à part entière au Système statistique européen (SSE).
- Collaborer aux comités et aux groupes de travail d'Eurostat, travailler en réseau avec d'autres offices nationaux de statistique de l'UE; participer au développement du SSE.
- Adapter la statistique suisse à la législation européenne reprise par la Suisse.
- Poursuivre la collaboration statistique avec d'autres organisations internationales (OCDE, ONU et ses agences, FMI, etc.).
- Poursuivre et intensifier les travaux destinés à assurer la compatibilité internationale de la statistique publique suisse, grâce notamment à la reprise de normes, de méthodes, de nomenclatures et de recommandations concernant la qualité.
- Participer à des programmes bilatéraux et multilatéraux de collaboration technique et d'aide au développement dans le domaine de la statistique.
- Participer à des programmes européens de recherche concernant la statistique publique.
- Assurer la coordination de la statistique au sein de l'administration fédérale.

Objectif stratégique n° 6**Intégration de la statistique publique dans le système scientifique et de la recherche de la Suisse et développement de nouvelles formes de coopération**

L'amélioration des conditions favorisant un recours plus intensif aux données statistiques à des fins de recherche doit être visée et le rôle de l'OFS en tant que centre de coordination de la statistique publique renforcé. L'OFS entend par conséquent redéfinir les conditions d'accès aux microdonnées de la statistique publique, simplifier cet accès à l'aide d'instruments appropriés et participer à la création du Centre suisse pour les infrastructures des sciences sociales (Lausanne), en collaboration avec le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) et les académies des sciences. Dans ce contexte, il conviendra d'améliorer l'information sur l'offre de données de la statistique publique et de mieux prendre en compte les intérêts des chercheurs dans les activités de relevé de l'OFS. Des accords de collaboration permettront de concrétiser cet objectif. En outre, de nouvelles formes de collaboration seront développées avec des institutions publiques ou privées.

Objectifs opérationnels

- Promouvoir l'espace suisse de la recherche en améliorant la collaboration avec les hautes écoles, le FNS et les académies des sciences.
- Assurer la fonction de plaque tournante en offrant un guichet unique (*single point of contact*) pour l'accès aux microdonnées aux milieux scientifiques et de la recherche en Suisse et à ceux de l'espace européen de la recherche (pour ce qui est des données suisses).
- Exercer une activité de conseil auprès des chercheurs en les renseignant sur l'offre de données, le contenu et les caractéristiques des séries de données.
- Mettre à la disposition des chercheurs des données individuelles (anonymisées) de la statistique publique, en tenant compte des dispositions sur la protection des données.
- Réglementer et simplifier l'accès aux collections de données grâce au recours à des méthodes qui restent à développer (accès en ligne, échantillons à usage public, méthode standardisée de calcul de tableaux).
- Conclusion d'accords de coordination et de coopération entre l'OFS et d'autres organismes publics ou privés, développement de partenariats public-privé.

4 Systèmes d'informations statistiques intégrés

Dans un Etat démocratique et pluraliste, les acteurs politiques, économiques et sociaux ont besoin d'informations fiables et consistantes pour fonder leurs décisions sur des éléments objectifs et évaluer les conséquences. Les problématiques traitées touchent souvent plusieurs domaines et les réponses qui y sont données doivent donc tenir compte des interactions correspondantes. D'où la nécessité accrue de disposer de plus en plus d'informations statistiques qui ne considèrent pas les phénomènes isolément, mais qui les placent dans un contexte plus général en les reliant à d'autres thèmes pertinents.

A cette fin, la statistique publique suisse développe plusieurs systèmes d'informations statistiques intégrés, qui permettront de mieux tenir compte à l'avenir de ces rapports complexes d'interdépendance. Les systèmes doivent reproduire ces derniers tout en organisant les contenus de l'information des différents domaines considérés de manière cohérente et homogène afin que ces contenus soient comparables entre eux. Cette approche intégrative présente en outre l'avantage d'alléger la charge des personnes interrogées, puisque, grâce à ces nouveaux systèmes, les données et autres éléments d'information de différents domaines sont collectés de manière groupée, puis traités et exploités avec cohérence.

Les informations statistiques traitées de manière consistante dans les systèmes intégrés servent en outre à élaborer des systèmes complexes d'indicateurs qui permettent de considérer les mêmes informations sous divers angles et d'analyser ainsi différentes facettes d'un même phénomène.

Ces systèmes intégrés font largement appel aux registres administratifs ou statistiques. L'appariement des données est utilisé exhaustivement de manière à minimiser la charge des répondants. La protection des données revêt ainsi une importance capitale. Les dispositions réglant la confidentialité et la protection des données devront être harmonisées, des règles claires établies afin de remplir les exigences tout en permettant une analyse efficace des données de base.

4.1 Le système de statistiques sur les personnes et les ménages (SHAPE)

Les transformations économiques et sociales amènent constamment de nouveaux champs thématiques sur le devant de la scène politique. Pour en tenir compte, il faut élargir et coordonner le système des informations thématiques sur la population et les ménages et introduire des instruments de collecte souples à même de répondre aux besoins à court terme des milieux politiques et scientifiques. Avec son projet SHAPE (abréviation de System der Haushalts- und Personenerhebungen), l'OFS suit une nouvelle stratégie d'acquisition et d'exploitation des données visant à mettre sur pied un système d'information statistique intégré sur les personnes et les ménages. Il entend ajuster de manière optimale et intégrer les enquêtes par échantillonnage en recourant aussi aux données gérées dans des registres fédéraux, cantonaux et communaux. La loi sur l'harmonisation de registres et la nouvelle loi sur le recensement fédéral de la population créent des conditions favorables à cette approche. Le but est de disposer d'un système harmonisé de statistiques sur les personnes et les ménages, qui tienne compte des exigences européennes tout en considérant les besoins d'informations nationaux de manière appropriée et durable et en minimisant le plus possible la charge induite pour les milieux interrogés. Le recensement de la population modernisé ainsi que la nouvelle statistique de la population de la Suisse, liée à ce dernier, forment le point de départ et la colonne vertébrale de SHAPE.

A partir de 2010, le recensement de la population comprendra une exploitation annuelle des registres, basée sur les registres de personnes harmonisés des communes, des cantons et de la Confédération ainsi que sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements. L'exploitation des registres sera complétée par les résultats de l'enquête structurelle annuelle, auprès d'un échantillon de quelque 200'000 personnes, sur des caractères ne figurant pas dans les registres. Ces informations de base seront approfondies par des enquêtes thématiques par échantillonnage consacrées à des thèmes tels que «mobilité et transports», «formation de base et formation continue», «familles et générations», «santé» ou encore «diversité culturelle et intégration». En outre, l'enquête suisse sur la population active (ESPA), l'enquête sur le budget des ménages (EBM; auparavant ERC: enquête sur les revenus et la consommation) et l'enquête «Survey on income and living conditions» (SILC), introduite en 2007, seront maintenues et intégrées dans SHAPE. Suite à l'accord bilatéral avec l'UE dans le domaine statistique, l'ESPA et SILC devront remplir les exigences d'EUROSTAT. A partir de 2010, l'ESPA prendra la forme d'une enquête réalisée tout au long de l'année et non plus à un rythme annuel, comme c'est le cas aujourd'hui. Elle ne produira alors plus seulement des résultats annuels, mais aussi trimestriels. L'enquête SILC, pour sa part, a été conçue dès le départ comme une enquête à la fois transversale et longitudinale, de manière à satisfaire aux exigences européennes.

Par la coordination et l'intégration d'enquêtes et modules thématiques dans le système, il sera possible de trouver des synergies au niveau de l'organisation et de la réalisation des enquêtes, ainsi que de l'exploitation des résultats.

4.2 Le système général de statistiques des entreprises (GUS)

La dernière révision en profondeur des statistiques suisses des entreprises remonte à la fin des années 1980 / début des années 1990. Il est donc nécessaire aujourd'hui de revoir ces statistiques afin qu'elles reflètent l'économie suisse actuelle et ses relations avec l'étranger de manière représentative. Cette révision va prendre en compte, outre la transformation de l'économie et de ses conditions-cadre, les questions de l'acquisition des données (allègement maximal de la charge administrative des entreprises occasionnée par les enquêtes statistiques), l'évolution des besoins d'information et l'intégration cohérente des statistiques économiques suisses dans le système statistique européen.

L'Office fédéral de la statistique a en conséquence initié un projet de création d'un système général de statistiques des entreprises (GUS). Ce faisant, il vise à introduire un système cohérent et intégré d'enquêtes auprès des entreprises pour la production de statistiques dans ce domaine, notamment:

- en s'assurant que les informations statistiques produites répondent bien à la demande émanant des clients (tant au niveau national qu'international), qu'elles satisfont aux normes légales en vigueur (notamment les exigences de l'accord bilatéral avec l'UE) et qu'elles remplissent les conditions-cadre des statistiques des entreprises;
- en renforçant l'utilisation des données secondaires (administratives ou de registres) pour la collecte de données et en mettant à disposition de nouvelles techniques, afin de diminuer la charge administrative des fournisseurs de données et de réduire les coûts de production des statistiques;
- en garantissant, pour la production de ces statistiques, une coordination et une combinaison optimales des processus dans les différentes activités statistiques;
- en produisant des informations, résultats et analyses adaptés aux demandes spécifiques des différents groupes de clients.

L'objectif global consiste donc à mettre en place un système intégré de statistiques des entreprises qui soit cohérent, efficient et orienté client, qui tienne compte des nouvelles technologies et qui permette de satisfaire les besoins des utilisateurs nationaux et internationaux en chargeant le moins possible les entreprises interrogées.

Il faut également noter qu'un nouvel identificateur des entreprises, le UID, sera créé et introduit. Cet identificateur reprendra le numéro utilisé dans le Registre des entreprises et des établissements (REE).

4.3 Concept global des statistiques des transports et de la mobilité

Les statistiques actuelles des transports ont été développées à partir d'un certain nombre d'enquêtes introduites successivement par différents offices fédéraux. Cette situation est devenue problématique, car l'on dispose de données très détaillées dans certains domaines, de données très lacunaires dans d'autres et que la combinaison des fichiers de données provenant de différentes sources se heurte à de nombreux obstacles. Comme la mobilité joue un rôle essentiel dans la politique des transports, du développement durable, de l'environnement, de l'énergie et de l'organisation du territoire et que ces domaines politiques prennent de l'importance, les acteurs politiques insistent de plus en plus pour disposer de bases de décision solides dans ce contexte. Suite à la signature des accords avec l'UE dans les domaines de la statistique et des transports terrestres, à la réorganisation de l'accès au réseau ferroviaire et de la tarification des transports publics, les exigences posées aux statistiques des transports et de la mobilité ont fondamentalement changé. Compte tenu de ces évolutions, l'Office fédéral de la statistique a élaboré un concept global en vue de faire reposer les statistiques des transports et de la mobilité sur une nouvelle base. Ce concept est aussi soutenu par les offices fédéraux concernés du DETEC¹ et a fait l'objet d'un accord-cadre pour les années 2007–2011.

Ce concept global vise à mettre sur pied un système cohérent pour les statistiques des transports et de la mobilité et comporte pour l'essentiel les éléments suivants:

- Structuration du domaine statistique à l'aide d'un modèle qui reproduit les relations de cause à effet de manière systémique.
- Définition des informations devant être collectées à l'avenir pour satisfaire à des exigences nationales et internationales ainsi qu'à des besoins politiques importants. Elle inclut aussi l'uniformisation du degré de détail des données et le comblement de lacunes importantes.
- Réglementation de la répartition des tâches entre les offices impliqués et des obligations réciproques quant à la livraison des données.
- Amélioration des processus de production et prise en compte accrue des enquêtes réalisées par des entreprises de transports publics.
- Etablissement de nomenclatures uniformes pour faciliter les appariements de données.
- Orientation plus forte de la diffusion des données sur les divers publics cible et réduction du nombre de publications imprimées reposant sur une seule enquête. L'accent sera mis sur une statistique de poche ainsi que sur une statistique de la mobilité et des transports établie tous les deux ans.

¹ Office fédéral du développement territorial (ARE) Office fédéral des transports (OFT), Office fédéral des routes (OFROU), Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), Office fédéral de l'énergie (OFEN), Office fédéral de l'environnement (OFEV)

4.4 Modernisation de la statistique de la formation

L'objectif premier de la modernisation des enquêtes dans le domaine de la formation est de développer un système statistique coordonné et intégré à l'échelle de la Suisse, qui tienne compte des intérêts des instances fédérales impliquées et de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique. Ce système intégré devra, sur la base de données pertinentes et interconnectables, décrire la réalité et l'évolution du système éducatif, et mettre à la disposition des acteurs de la politique éducative des bases fiables et de bonne qualité pour piloter ce système. La statistique de la formation forme une bonne base pour le pilotage politique de l'éducation, pour la recherche dans ce domaine, pour la planification de l'éducation au niveau de la Confédération et des cantons ainsi que pour le rapport «L'éducation en Suisse» (Message FRI 2008–2011).

L'introduction d'un identificateur des élèves et des étudiants représente un des éléments centraux du projet de modernisation. Il a été décidé en 2006 d'utiliser comme identificateur le nouveau numéro d'assuré AVS, qui est en train d'être introduit.

Au niveau des relevés statistiques et de la technique de relevé, le projet comporte les mesures et objectifs essentiels suivants pour la période 2008–2011:

- harmoniser les différents relevés statistiques de la formation (mêmes jours de références; nomenclatures communes reconnues);
- relever et livrer en permanence les données individuelles des personnes en formation;
- faire si possible toujours reposer les systèmes de relevé sur des registres administratifs locaux et cantonaux en collaboration avec les cantons, automatiser les livraisons de données à l'aide de systèmes de relevé basés sur Internet et mettre sur pied un registre national des écoles;
- rendre les données statistiques de la formation combinables entre elles pour réaliser des analyses, par l'introduction d'un identificateur uniforme et reconnu pour tous les élèves et étudiants.

4.5 Système statistique intégré de la construction et des logements

Les statistiques de la construction livrent des indicateurs thématiques sur le secteur de la construction et le marché immobilier. Ces critères permettent d'apprécier l'évolution conjoncturelle de la construction et d'évaluer à moyen terme la situation économique en Suisse. Les statistiques utilisées fournissent des résultats fondamentaux, mais ne satisfont plus aux nouvelles exigences de l'Office statistique des Communautés européennes ni au besoin des milieux politiques de disposer de données plus détaillées dans ce domaine.

Par l'introduction d'un système cohérent et intégré de collecte des données et de traitement de l'information, on cherche à passer d'une enquête conventionnelle directe à une collecte de données fondée sur des registres et à mettre à disposition pour des enquêtes des bases de données à partir de sources secondaires. La combinaison de différentes activités statistiques voulue par ce système va alléger considérablement la charge des fournisseurs de données et offrira la possibilité d'établir des indicateurs supplémentaires permettant de considérer ce domaine en le reliant à d'autres champs thématiques. En outre, le système intégré de la construction et des logements vise à garantir l'uniformisation et l'harmonisation.

Par l'introduction de ce système pour collecter des données et réaliser des statistiques pertinentes, les objectifs suivants devront être atteints:

- réduire la charge des fournisseurs de données par un recours accru aux registres existants et à d'autres sources secondaires de données;
- concentrer les activités et simplifier les méthodes d'enquête en uniformisant la collecte et la mise à disposition des données;
- satisfaire aux exigences des clients en ce qui concerne la disponibilité des données et le degré de détail de ces dernières, et prendre notamment en compte les besoins de l'Office statistique des Communautés européennes;
- exploiter les possibilités de synergie dans la collecte des données, en liaison avec d'autres activités statistiques.

5 La mise en œuvre de l'accord bilatéral avec l'Union Européenne et la collaboration internationale dans le domaine de la statistique publique

Après sa ratification par la Suisse en 2005 et l'Union européenne (UE) en 2006, l'accord bilatéral sur la coopération dans le domaine statistique est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2007. Cet accord a pour but d'assurer la production, la transmission et la publication d'informations statistiques euro-compatibles dans tous les domaines pertinents pour les deux parties. La Suisse est ainsi membre à part entière (sans droit de vote) du Système Statistique Européen et peut participer à tous les comités et groupes de travail chargés du développement des normes et méthodes statistiques.

L'annexe A de l'accord mentionne tous les règlements européens que la Suisse s'est engagée à respecter ainsi que les délais pour la livraison des données à Eurostat, l'office statistique des Communautés européennes. Globalement, la Suisse dispose de 5 ans pour s'adapter. Ainsi, les travaux nécessaires seront largement réalisés dans le cadre du présent programme pluriannuel. La livraison des données augmentera progressivement au fur et à mesure de l'avancement des projets d'adaptation.

Un Comité mixte (CH-UE) assure la gestion de l'accord bilatéral ainsi que la mise à jour régulière de l'annexe A. En effet, l'accord est appelé à évoluer, ce qui signifie que la Suisse reprend, après analyse et négociation de dérogations éventuelles, les nouveaux règlements considérés comme pertinents pour la coopération. Depuis la signature de l'accord, la Commission européenne a déjà légiféré dans de nouveaux domaines importants pour la Suisse (société de l'information, science et technologie par exemple). L'intégration de la nouvelle réglementation nécessite des ressources financières supplémentaires. Des solutions devront être trouvées afin de faire évoluer le système statistique suisse et d'assurer en tout temps sa compatibilité avec les exigences européennes croissantes.

La production de données statistiques se déroule dans un cadre strict afin de garantir l'indépendance des fournisseurs et une qualité irréprochable. A cette fin, la Commission européenne a adopté une recommandation intitulée «Code de bonnes pratiques de la statistique européenne» dont le Conseil fédéral a pris acte le 31 octobre 2007.

Le Code de bonnes pratiques expose 15 principes clés pour la production et la diffusion des statistiques officielles et pour l'environnement institutionnel dans lequel les services statistiques nationaux et communautaires travaillent. De plus, un ensemble d'indicateurs de bonne pratique pour chacun des 15 principes fournit une référence pour contrôler la mise en œuvre du code. Ainsi, le Code contribuera notablement à améliorer la confiance dans les autorités statistiques en proposant des dispositions institutionnelles et organisationnelles ainsi qu'à renforcer la qualité des statistiques en promouvant l'application cohérente des meilleurs principes, méthodes et pratiques statistiques internationaux.

La Suisse poursuivra sa collaboration internationale multilatérale dans le cadre des organisations internationales les plus importantes dans le domaine de la statistique, à savoir l'Organisation des Nations unies (ONU) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les priorités pour la collaboration se porteront sur les thèmes d'importance primordiale au niveau national comme le recensement de 2010 ou la statistique économique intégrée.

6 Les finances de la statistique fédérale

La statistique fédérale ne dispose pas d'un système de financement global intégré. Même si un cadre financier ou un crédit d'engagement est en partie prévu (recensement de la population, harmonisation des registres), les offices fédéraux doivent solliciter chaque année les ressources financières dont ils ont besoin. Les chiffres indiqués ci-dessous sont donc à considérer comme un ordre de grandeur et n'ont pas un caractère définitif. Dans ce contexte, une planification à long terme n'est possible que dans une certaine mesure.

Signalons que les projets statistiques (de l'Office fédéral de la statistique) sont de plus en plus souvent cofinancés (par des services de la Confédération, avec des cantons et des communes, des particuliers), ce qui induit d'importants travaux de coordination et s'avère souvent peu rationnel. Les montants correspondants pour chaque domaine statistique sont indiqués dans l'aperçu à la page 28. Il faut noter que les montants mis à la disposition de l'OFS par les services de la Confédération sont pris en compte dans les dépenses ci-après à la rubrique «autres services de la Confédération».

Les montants ci-dessous sont prévus pour l'Office fédéral de la statistique et les autres services de statistique de la Confédération pour les années 2008 à 2011.

Dépenses de la statistique fédérale, 2008–2011 (en millions de francs)

	2008	2009	2010	2011
1. OFS¹				
Dépenses de personnel ²	61,3	60,7	60,7	60,7
Dépenses de biens et services ³	76,2	78,7	84,5	85,9
Dont imputation de prestations	30,2	30,2	30,2	30,2
Total	137,5	139,4	145,2	146,6
2. Autres services de statistique de la Confédération⁴				
Dépenses de personnel ²	21,0	22,0	21,5	20,5
Dépenses de biens et services	18,0	17,0	17	15
Total	39,0	39,0	38,5	35,5
3. Dans l'ensemble¹				
Dépenses de personnel ²	82,3	82,7	82,2	81,2
Dépenses de biens et services	94,2	95,7	101,5	100,9
Total	176,5	178,4	183,7	182,1

¹ y compris le recensement de la population et l'harmonisation des registres

² sans les charges sociales

³ imputation de prestations incluse

⁴ estimation; administration fédérale au sens strict uniquement.

Le nouveau modèle comptable (NMC) est en vigueur depuis 2007. Les prestations internes à la Confédération sont par conséquent inscrites au budget via l'imputation des prestations (IP). Elles représentent un montant annuel de 30,2 millions de francs pour les années 2008 à 2011. Les dépenses de biens et services sont donc nettement plus élevées que celles prévues dans le programme pluriannuel 2003 à 2007.

Le tableau suivant montre la répartition des dépenses de l'**Office fédéral de la statistique** pour l'année 2006 entre les différents **domaines**. Il présente également les cofinancements réalisés avec d'autres services de l'administration fédérale et des cantons ainsi qu'avec le secteur privé. Ceux-ci concernaient essentiellement les domaines de la formation et des sciences, de la santé, de la protection sociale et du tourisme.

Des changements de répartition sont prévus pour les années 2008 à 2011 en faveur des domaines fortement concernés par les systèmes intégrés (cf. chapitre 4).

Dépenses de l'OFS par domaine en milliers de francs, en 2006

Domaines	Ressources propres de l'OFS	Cofinancements	Total
Bases stat. et vue d'ensemble	18 459	186	18 645
Population	8 517		8 517
Espace et environnement	2 333		2 333
Travail et rémunération	7 805	466	8 271
Economie	1 514	250	1 764
Prix	6 248	56	6 304
Industrie et services	6 699		6 699
Agriculture et sylviculture	1 421		1 421
Construction et logement	1 014		1 014
Tourisme	1 135	785	1 920
Mobilité et transports	3 434		3 434
Protection sociale	5 027	905	5 932
Santé	9 349	1 133	10 482
Education et science	8 786	2 345	11 131
Culture, médias, sport	573		573
Politique	373		373
Criminalité et droit pénal	1 520	706	2 226
Situation économique et sociale de la population	6 165		6 165
Développement durable et disparités régionales	776		776
Offres de services générales	693	50	743
Au total	91 841	6 882	98 723

7 Régionalisation des données

Vu la structure fédéraliste de la Suisse et les différences régionales dans les domaines économique, social et environnemental, l'offre de données régionalisées revêt une grande importance dans la vie publique. La statistique ne peut dès lors contribuer à informer de manière efficace les décideurs et le grand public que si elle fournit des résultats à un échelon régional, lorsque cela s'avère judicieux et possible. Les nouveaux vecteurs de diffusion des données, le portail Internet de l'OFS notamment, facilitent cette tâche.

Les principes suivants régissent la régionalisation des statistiques: les résultats des relevés exhaustifs (recensement des entreprises par exemple) ainsi que de la mise en valeur des registres sont fournis jusqu'au niveau communal. Dans le cas des enquêtes par sondage, la ventilation se fait, si possible, jusqu'au niveau des grandes régions. Enfin, les données sont exploitées pour d'autres unités géographiques (typologie des communes, régions fonctionnelles, etc.) si le besoin s'en fait sentir et si les résultats sont représentatifs.

Données à l'échelon cantonal

L'échelon cantonal revêt une grande importance, en particulier dans les domaines où s'exerce la souveraineté cantonale (éducation, santé, système judiciaire, par exemple). S'ils assument les frais supplémentaires, les cantons qui le souhaitent ont la possibilité d'obtenir pour leur territoire des résultats qui étaient initialement limités aux grandes régions. Les résultats sont en outre publiés par canton (le cas échéant seulement par grand canton) lorsqu'une différenciation plus poussée que celle des grandes régions est possible, à condition que la pertinence des données soit garantie et que les coûts ne soient pas disproportionnés.

Données à l'échelon des grandes villes

Il est également tenu compte de l'importance des grandes villes dans la mesure où leurs résultats sont en général indiqués, à part dans les exploitations par canton. C'est en particulier vrai dans le cas des résultats des recensements, pour autant que la protection des données ne s'y oppose pas. Pour les résultats des enquêtes par sondage, on procède comme pour les cantons: soit on réalise l'enquête auprès d'un échantillon élargi de façon à obtenir des résultats sur les grandes villes (moyennant le financement des frais supplémentaires par ces dernières), soit on extrapole les résultats aux grandes villes en tenant compte de l'écart type plus élevé et donc du fait qu'ils sont un peu moins significatifs.

Agglomérations

Les agglomérations jouent un rôle toujours plus important dans la vie quotidienne et au niveau politique. La Confédération poursuit depuis 2001 une politique spécifique en faveur des agglomérations et de nouvelles structures se mettent progressivement en place. La statistique s'efforce de prendre en considération ces développements. La notion d'agglomération a acquis une dimension nouvelle, ce qui rend nécessaire un examen de la pertinence de la définition appliquée jusqu'à présent. Dans cette perspective, un projet a été lancé par l'OFS qui, avec l'appui d'un large cercle de partenaires concernés, notamment l'Office fédéral du développement territorial ARE, devrait livrer ses conclusions avant 2010.

Parallèlement, la collecte et la diffusion d'informations se rapportant aux agglomérations se poursuit et s'affine. Afin de permettre des analyses et des comparaisons judicieuses de l'espace urbain suisse, il est important de rassembler des données au niveau international. Ainsi, le monitoring mis en place en 2003 a pu être consolidé. D'autre part, la Suisse s'est jointe en 2006 au projet «Audit urbain» de la Commission européenne pour une phase pilote dans quatre villes. Cet audit européen est actuellement réalisé dans près de 300 villes de 27 pays. Suite à la phase pilote qui s'est terminée fin 2007, une décision concernant la participation définitive de la Suisse sera prise dans le courant de 2008. Il convient de souligner que les données rassemblées dans le cadre de l'audit urbain portent à la fois sur les villes retenues et leurs agglomérations.

Le tableau qui suit récapitule le niveau de régionalisation des principales statistiques qui seront réalisées dans le cadre du programme pluriannuel 2007–2011.

Degré de régionalisation	Activités courantes et projets / Statistiques et indicateurs, etc.
Niveau infracommunal (quartiers, secteurs de recensement, hectares)	– Registre des entreprises et des établissements (REE) – Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL) : – Statistiques des bâtiments et des logements (GWS) – Urban Audit Suisse – Recensements des entreprises 2008 et 2011 – Données disponibles dans GEOSTAT (limites des quartiers et des communes, zones à bâtir, zones agricoles, zones protégées et zones d'inventaire, etc.) – Statistique de la superficie – Themakart – services cartographiques – Plate-forme Stat@las – un système d'information interactif de l'OFS – Télédétection
Communes	– Annuaire statistique de la Suisse et Encyclopédie statistique de la Suisse – Portail statistique de la Suisse – Liste des communes – Impôt fédéral direct, charge fiscale, finances publiques – SHAPE – Niveaux géographiques (AGGLO.CH) – Analyses structurelles sur la dynamique spatiale en Suisse – Statistiques des entreprises / établissements du secteur primaire – Accidents de la route – Recensements des entreprises agricoles 2007 et 2010 – Gestion des nomenclatures spatiales – Registre central des étrangers (RCE) – Révision de la Liste officielle des communes de la Suisse – Statistique de la population résidante de nationalité étrangère (PETRA) – Statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT) – Rapports sur la langue et la religion (LER) – Statistique des étrangers (ANAG) – Statistique de l'effectif, de la structure et de l'évolution de la population et des ménages (POP-CH) – Préparation et réalisation du recensement de la population (RFP) 2010 – Mise en oeuvre de l'harmonisation des registres conformément à la loi du 23 juin 2006 sur l'harmonisation des registres – Zones de construction de la Suisse – Constructions en dehors des zones à bâtir – Statistiques des chômeurs inscrits, des demandeurs d'emploi et des places vacantes – Enquête sur la construction et les logements (annuelle) – Statistique trimestrielle de la construction de logements – Statistique des logements vacants (annuelle) – Longueur des routes: conception – Naissances et reproduction – Statistique des causes de décès – Statistique des votations populaires fédérales – Statistique des élections au Conseil national – Statistique des élections cantonales

Communes	– Statistique de l'état annuel de la population (ESPOP) – Statistique de l'AI – Statistique des allocations pour perte de gains et de l'assurance–maternité
Cantons et (en général) grandes villes (* agglomérations)	– Annuaire statistique, offre d'information électronique – Système statistique intégré de la construction et des logements – Rapports sur l'environnement – Statistique de l'environnement – Statistique des déchets et des déchets spéciaux – Inventaire Sanasilva (cartographie des dégâts aux forêts) – Statistique forestière annuelle – Comptes économiques et satellites du secteur primaire – Statistique des données sur les paiements directs – Statistique des épizooties – Statistique des expériences sur les animaux – Statistique du contrôle des viandes – Statistique de la chasse / statistique de la pêche – Véhicules à moteur – Prestations sociales spécifiques aux familles – Taux de raccordement aux stations d'épuration des eaux usées – Jeunes adultes à l'aide sociale – Aide sociale – statistique des bénéficiaires – Microrecensement Transports 2010* – Indicateurs sur la mobilité* – Scénarios sur l'évolution de la population et des ménages (SCEN) – Statistique des réductions de l'horaire de travail – Revenus annuels des cantons – Révision des revenus annuels des cantons – Indice des primes d'assurance–maladie – Enquête de structure sur les loyers – Statistique du commerce extérieur – Inventaire forestier national (IFN) – Inventaire des prestations sociales sous condition de ressources – Statistique financière de l'aide sociale – Statistique de l'AVS – Prestations complémentaires à l'AVS/AI – Statistique de la SUVA: statistique des accidents des assurés LAA – Statistique de l'assurance–chômage – Recensement des nouveaux rentiers – Professions et emploi dans le domaine de la santé – Statistiques de la morbidité – Informations statistiques sur la médecine ambulatoire et sur l'aide et les soins à domicile – Statistique des interruptions légales de grossesses – Statistique nationale des traitements à la méthadone (act–info) – Statistique de l'assurance-maladie – Relevé des primes dans l'assurance-maladie obligatoire – Statistiques de la prise en charge ambulatoire

Cantons et (en général) grandes villes (*agglomérations)	– SwissDRG (CM) – Taux de vaccination des enfants en bas âge et des enfants d'âge scolaire – Personnel du domaine de la formation – Diplômes – Finances et coûts dans le domaine de la formation – Modernisation et révision des enquêtes de base – Statistique des bibliothèques – Statistique du comportement en matière de culture – Charge fiscale en Suisse – Statistique de l'impôt fédéral direct – Statistique de la fortune – Potentiel de ressources RPT: extension à l'impôt à la source et à la quote fiscale – Potentiel de ressources RPT: extension aux personnes morales – Statistique de l'aide aux victimes – Statistique policière de la criminalité (SPC) – Statistique policière des stupéfiants – Etablissements de privation de liberté – Etrangers et droit pénal – Révision de la SPC – Enquête auprès des victimes – Relevé des données fiscales – Statistiques des établissements de santé – Elèves et étudiants – Statistique des finances publiques de la Suisse – Etablissements de formation
Grandes régions (év. grands cantons)	– Monitoring de l'espace urbain et de l'espace rural – Statistique de l'hébergement touristique – Statistique de la parahôtellerie – Enquêtes conjoncturelles – Rapports démographiques (BER) – Rapports sur les familles et les ménages (FAM) – Statistique sur les Suisses de l'étranger – Statistique de l'emploi (STATEM) – Enquête suisse sur la population active (ESPA) – Conventions collectives de travail, accords salariaux – Enquête par échantillonnage auprès des étrangers dans le cadre de l'ESPA – Enquête de synthèse sur la protection sociale et le marché du travail (SESAM) – Rapports sur la population étrangère sur le marché du travail – Statistique de l'emploi (STATEM), révision 2010 – Révision de l'enquête suisse sur la population active; Accords bilatéraux II – Révision de l'indice des salaires: introduction d'un indice des salaires trimestriel – Indice suisse des prix de la construction – Indice suisse des prix de la construction: révision et adaptation aux normes de l'UE – Transports routiers – Statistique générale des médias – Statistique des films et du cinéma

Grandes régions (év. grands cantons)	– Statistique de l'impôt sur les huiles minérales – Situation financière des ménages privés (revenu et fortune) – Enquête sur le budget des ménages (EBM) (anciennement Enquête sur les revenus et la consommation, ERC) – Indicateurs sur le travail non rémunéré ; compte satellite de la production des ménages – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) – Monitoring de la biodiversité en Suisse MBD–CH – Prévisions dans le domaine de l'éducation – Indicateurs du marché du travail – Enquête suisse sur la structure des salaires – Enquête sur les nouvelles entreprises (ERST) – Démographie des entreprises (UDEMO)
--------------------------------------	--

Annexe

Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2007–2011

Présentation des activités courantes et des projets

Explications:

Code:	L'OFS attribue un code à chaque activité et chaque projet; les deux premiers chiffres désignent le domaine de la statistique.
Activités courantes:	Par activités courantes, on entend les activités qui sont poursuivies sans subir de modifications et les projets qui ont abouti.
Projets:	Projets nouveaux ou de durée limitée. Entrent notamment dans cette catégorie les révisions des statistiques existantes, l'introduction de nouvelles enquêtes ou statistiques et les enquêtes dont la périodicité est supérieure à un an.
Régionalisation:	L'information figurant sous cette rubrique indique le niveau géographique pour lequel les données sont disponibles. Ce qui signifie GR = grandes régions, ct. = cantons, com. = communes. En l'absence de toute autre information, les données ne se prêtent qu'à des analyses à l'échelon suisse.
Remarques:	Indications complémentaires ou précisions

Bases statistiques et produits généraux

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
00-02	GEOSTAT Centre de compétences de l'OFS pour les géoinformations et la photo-interprétation numérique			com./ha	Production et diffusion de produits géocodés
00-03	Géocodage de relevés statistiques				Production de données portant sur des petites unités géographiques tirées de la statistique concernée
00-04	Themakart - prestations cartographiques			CH, GR, ct., com., quartiers	Prestations et conseils pour des présentations thématiques cartographiques dans tous les médias
		00-28	Plateforme Stat@las	CH, GR, ct., com.	Système d'information interactif sous forme d'atlas
00-10	Registre des entreprises et des établissements (REE)			com., unités infra-communales	
00-11	Gestion des nomenclatures des unités géographiques			com.	
		00-56	Révision de la Liste officielle des communes de la Suisse	com.	Introduction d'une liste historisée des communes, renouvellement et migration du fichier maître des communes et révision du système de numérotation des communes
00-12	Registre des bâtiments et des logements (RegBL)			com., unités infra-communales	
00-13	Nomenclature des activités économiques (NOGA)				Adaptation aux révisions faites par EUROSTAT
00-14	Banque de données des professions et nomenclature des professions				Révision de la International Standard Classification of Occupations (ISCO), introduction de la nomenclature ESeC (European Socio-economic Classification)
00-16	Annuaire statistique de la Suisse, Annuaire des cantons et des villes, Mémento statistique de la Suisse			GR, ct., (com.)	
00-17	Encyclopédie statistique de la Suisse			GR, ct., com.	
		00-62	Portail statistique de la Suisse	GR, ct., com.	
00-24	Corporate Data Management (CODAM).				
00-25	Collaboration avec les milieux scientifiques				
00-27	e-survey				Enquêtes sous forme électronique

Bases statistiques et produits généraux

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
		00-55	UE-PCRD: participation aux programmes de recherche européens		
		00-59	Mise en œuvre de l'accord bilatéral avec l'UE dans le domaine de la statistique		
		00-60	Collaboration technique dans la statistique		
		00-91	Système d'information statistique intégré «GUS»: système général de statistique des entreprises (GUS)		
		00-92	Système d'information statistique intégré sur les personnes et les ménages (SHAPE)	CH, GR, ct., com.	
		00-93	Système d'information statistique intégré «Construction et logements»	CH (ct.)	
Chancellerie fédérale					
00-31	Indicateurs de pilotage			CH	Indicateurs pour la conduite du pays
Office fédéral des migrations					
00-36	Registre central des étrangers (RCE)			com.	
00-37	Système automatisé d'enregistrement des personnes AUPER2				
		00-86	Datawarehouse Asile et statistiques établies sur la base de la loi fédérale sur les étrangers (LEtr)	CH	

Population

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
01-01	Statistique de la population (PETRA)			com.	A partir de 2011, la statistique PETRA sera intégrée dans la nouvelle statistique de base de la population.
01-02	Statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT)			com.	
01-04	Statistique de l'état annuel de la population (ESPOP)			ct., com.	
		01-53	Les statistiques de base de la population	com.	A partir de 2011, la statistique ESPOP sera intégrée dans la nouvelle statistique de base de la population.
01-05	Observation continue de la population			GR	
		01-56	Préparation et réalisation du recensement de la population (RFP) 2010	com.	
		01-57	Réalisation de l'harmonisation des registres selon la loi fédérale du 23 juin 2006 sur l'harmonisation de registres	com.	Nouvelle conception du RFP 2010 sur la base de la loi totalement révisée du 22 juin 2007 sur le recensement fédéral de la population.
01-06	Observation continue des familles et des ménages (FAM)			GR	
01-07	Scénarios sur l'évolution de la population et des ménages (SCEN)			ct.	
01-08	Observation continue des langues et des religions (LEG)			com.	Mise sur pied et réalisation de l'harmonisation des registres, y compris l'attribution des identificateurs de logement (EWID) et l'introduction de l'identificateur de personne (numéro d'assuré AVS).
01-09	Indicateurs sur les migrations et l'intégration (INTEG)			CH	
		01-61	Enquête thématique «familles et générations» en 2013		Enquête en collaboration avec l'OFAS et le seco
Département fédéral des affaires étrangères / Direction politique					
01-21	Statistique des Suisses de l'étranger			GR	
Office fédéral des migrations					
01-22	Statistique des étrangers (ANAG)			com.	
01-23	Statistique de l'asile (Lasi)			CH	
		01-62	Finalisation des applications statistiques ASYL et LSEE	CH	

Espace et environnement

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
02-01	Statistiques de l'environnement			CH, ct.	En collaboration avec l'OFEV et d'autres offices
02-02	Rapports périodiques sur l'environnement (partie statistique)			CH, GR, ct.	En collaboration avec l'OFEV
02-03	Statistique de la superficie Centre de compétences et statistique publique sur la couverture et l'utilisation du sol			com./ha	Jusqu'en 2013, relevé à l'échelle nationale de l'utilisation et de la couverture du sol sur la base de photos aériennes numériques les plus récentes de swisstopo
02-04	Comptes de l'environnement (UWEKO)			CH	
02-05	Télédétection par satellite			com., ha et unités plus précises (en fonction de la résolution des bases de données)	Utilisation de données par satellite disponibles comme informations complémentaires, amélioration méthodologique et augmentation de l'efficacité des relevés
MétéoSuisse					
02-30	Exploitation d'une infrastructure concernant les conditions climatologiques et météorologiques durables sur tout le territoire suisse			CH	Base pour le monitoring du climat
Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage					
02-40	Inventaire Sanasilva			CH, ct.	Densité des houppiers, état et changements
Office fédéral de l'environnement					
02-36	Statistique des déchets et des déchets spéciaux			CH, ct.	
02-38	Rapports périodiques sur l'environnement			CH (en partie GR)	
02-39	Réseaux de mesure et d'observation de l'environnement			CH	
Office fédéral du développement territorial					
02-26	Zones à bâtir en Suisse			com.	Base d'une planification du territoire et d'une politique de l'organisation du territoire axées sur le développement durable
		02-76	Constructions hors des zones à bâtir	com.	
		02-77	Monitoring de l'espace urbain et de l'espace rural	CH, GR	

Vie active et rémunération du travail

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
03-01	Statistique de l'emploi (STATEM)			GR	Enquête trimestrielle auprès des entreprises
		03-51	Révision de la statistique de l'emploi 2007/2010	GR	Adaptation de la STATEM aux résultats de RE08
03-02	Indicateurs du marché du travail			GR, (ct.)	Introduction de la NOGA 2008 et révisions conceptuelles en raison de l'introduction de l'ESPA continue
03-03	Enquête suisse sur la population active (ESPA)			GR	Description de la population active et des comportements sur le marché du travail.
		03-57	Révision de l'enquête sur la population active: accords bilatéraux II	GR	Passage à une enquête conforme aux normes européennes. Introduction en 2010.
03-04	Enquête suisse sur la structure des salaires			GR, (ct.)	Production d'indicateurs sur la structure des salaires dans les secteurs économiques secondaire et tertiaire.
		03-55	Elargissement de l'ESS: élaboration d'une statistique des coûts du travail	CH	
		03-56	Standards salariaux Suisse		Simplification et standardisation de la production et de la transmission des données.
03-05	Statistique de l'évolution des salaires			CH, (GR)	
		03-54	Révision de l'indice des salaires: introduction d'un indice trimestriel	GR	
03-06	Conventions collectives de travail, accords salariaux			GR	Mesure des résultats des négociations salariales annuelles entre les partenaires sociaux dans le cadre des plus importantes conventions collectives de travail
03-07	Enquête par sondage auprès de la population étrangère dans le cadre de l'ESPA			GR	L'existence et le positionnement de cet échantillon seront réévalués en liaison avec le nouveau relevé structurel de la population mené à partir de 2010.
03-08	Enquête de synthèse Protection sociale et marché du travail (SESAM)			GR	Enrichissement des données de l'ESPA au moyen d'un couplage des données d'enquête avec les données des registres des assurances sociales. En collaboration avec la CdC et le seco.
03-09	Rapports périodiques sur la population étrangère dans le domaine du marché du travail			GR	En collaboration avec l'Observatoire de la libre circulation des personnes

Vie active et rémunération du travail

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Secrétariat d'Etat à l'économie					
03-21	Statistique des chômeurs inscrits, des demandeurs d'emploi et des places vacantes			com.	
03-22	Statistique des réductions de l'horaire de travail			ct.	
03-23	Statistique des conflits collectifs de travail			CH	
		03-71	Enquête directe sur les conditions de travail	CH	Compatibilité avec l'enquête de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

4 Economie nationale

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
04-01	CN: Comptes nationaux			CH	
		04-58	Préparation conceptuelle des nouveaux CN	CH	Introduction NOGA 08
04-02	Revenus annuels des cantons			ct.	
		04-60	Révision des revenus des cantons	ct.	
04-03	Mesure de la productivité			CH	Normes internationales sur la base du manuel de l'OCDE
04-05	Stock de capital			CH	
04-07	Indicateurs Science et technologie			CH	
04-08	Statistique de la recherche et du développement (R+D)			CH	
		04-62	Révision de la statistique de la recherche et du développement		Révision pour adapter la statistique aux normes internationales
		04-56	Set d'indicateurs macroéconomiques	CH	En étroite collaboration avec l'AFF et le seco (Direction de la politique économique)
		04-57	Aspects économiques de l'innovation	CH	En étroite collaboration avec le seco (Direction de la politique économique)
		04-59	Analyses statistiques de la croissance économique	CH	
		04-61	Compte satellite des technologies de l'information et de la communication (TIC)	CH	
		04-63	Indicateurs sur la globalisation économique		
Institut fédéral de la propriété intellectuelle					
04-41	Prévision des dépôts de marques			CH	
Secrétariat d'Etat à l'économie					
04-31	Estimations trimestrielles du PIB et de ses composantes			CH	
		04-82	Estimations trimestrielles du PIB selon le SEC 95: développement de l'optique de production	CH	
		04-83	Révision des estimations trimestrielles du PIB selon le Système européen des comptes 1995 (SEC 95); côté revenus	CH	

Economie nationale

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Secrétariat d'Etat à l'économie					
04-32	Indice du climat de consommation			CH	
		04-84	Indice du climat de consommation – révision de l'enquête et du calcul de l'indice	CH	
Banque nationale suisse					
04-21	Balance des paiements (balance des revenus et balance des mouvements de capitaux)			CH	
		04-71	Commerce de services: combler les lacunes statistiques	CH	
04-22	Position extérieure nette de la Suisse			CH	Enquête sur les avoirs et les engagements extérieurs, y. c. les investissements directs
		04-73	Compte financier de la Suisse		En collaboration avec l'OFS
04-23	Statistique trimestrielle des mouvements dans les dépôts de titres			CH	
04-24	Enquête sur les opérations transfrontalières sur produits dérivés			CH	

Prix 5

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
05-01	Indice suisse des prix à la consommation			CH	Mesure du renchérissement au niveau des consommateurs, y compris l'indice des loyers
		05-53	Enquête de structure sur les loyers	ct.	
		05-56	Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)	CH	Etablissement de l'indice des prix à la consommation harmonisé avec l'UE (IHPC)
		05-57	Relevé des prix à l'aide de données scannées	CH	
		05-59	Révision de l'indice suisse des prix à la consommation, y compris l'indice des loyers, 2010	CH	
05-02	Indice suisse des prix de la construction			GR	Mesure du renchérissement dans le secteur de la construction
		05-58	Indice suisse des prix de la construction: révision et adaptation aux normes de l'UE	GR	
05-03	Indice des prix à la production et à l'importation			CH	Mesure du renchérissement au niveau de la production et de l'importation
		05-55	Indice des prix à la production et à l'importation: révision, adaptation et élargissement pour satisfaire aux normes de l'UE (services)	CH	
05-04	PPA: parités de pouvoir d'achat			CH	Comparaisons internationales de prix dans le cadre de l'UE et de l'OCDE
05-06	Indice des primes d'assurance-maladie			ct.	

Industrie et services

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
06-01	Chiffres d'affaires du commerce de détail (CACD)	06-60	Révision des chiffres d'affaires du commerce de détail (CACD)	CH	En collaboration avec le KOF/EPFZ
06-02	Indicateurs de la production, des commandes, des chiffres d'affaires et des stocks		CH	Nouvelle conception des CACD dans le cadre de GUS	
06-03	Statistique de la production et de la valeur ajoutée		CH, (GR)		
06-05	Enquête sur les nouvelles entreprises	CH	Nouvelle conception de la statistique de la valeur ajoutée en raison de changements dans les exigences suisses et internationales (Accords bilatéraux II)		
06-06	Démographie des entreprises (UDEMO)	GR, (ct.)			
		GR, (ct.)			
		06-53	Incorporation de la statistique des faillites dans UDEMO		
		06-52	Recensement des entreprises (RE)	com., coordonnées hectométriques	Enquête exhaustive auprès de l'ensemble des établissements des secteurs secondaire et tertiaire
		06-58	Indice Industrie et services (IIS)	CH	Nouvelle conception de l'indice Industrie et services dans le cadre de GUS
		06-59	Introduction d'un indice trimestriel des coûts du travail	CH	Production d'indicateurs pour mesurer l'évolution des coûts de l'économie et, partant, pour apprécier la compétitivité au plan international
Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich					
06-26	Enquêtes conjoncturelles			CH, GR, (ct.)	En collaboration avec divers cantons
06-27	Enquête sur les crédits à la consommation			CH	
06-28	Enquête sur les investissements			CH	
06-29	Enquête sur les innovations			CH	Rythme triennal
Administration fédérale des douanes					
06-21	Statistique du commerce extérieur	06-61	Redesign des banques de données de la statistique du commerce extérieur et nouveau CD-ROM interactif sur cette statistique	ct.	
06-22	Statistique du transit		CH		

Agriculture et sylviculture

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
07-01	Statistique des entreprises / établissements du secteur primaire	07-55	Réseau d'observation des entreprises forestières (TBN)	CH, ct., com.	
07-02	Statistique forestière annuelle			CH, ct.	En collaboration avec l'OFEV
07-04	Recensement de l'agriculture			CH	Exploitation statistique du réseau TBN. En collaboration avec l'OFEV
07-05	Comptes économiques et satellites du secteur primaire			CH, ct., com., zones de production	Relevé exhaustif des exploitations agricoles. En collaboration avec les cantons/OFAG
		07-58	Transformation du bois Suisse	CH, ct.	En collaboration avec l'OFAG et l'USP
					En collaboration avec l'OFEV
Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage					
07-45	Inventaire forestier national IFN			ct.	Interprétation de photographies aériennes, inventaire terrestre, modélisation SIG.
Office fédéral de l'agriculture					
07-21	Indicateurs d'une agriculture durable			CH	Base pour apprécier les conséquences économiques, écologiques et sociales de la politique agricole.
07-22	Données comptables des exploitations agricoles			CH	Enquête annuelle de la FAT auprès des bureaux comptables et des fiduciaires; dépouillement centralisé.
07-23	Modèle de prévision et de simulation des comptes économiques de l'agriculture			CH	SILAS (système sectoriel de prévision et d'information de l'agriculture suisse). Modèle de la FAT pour l'agriculture. Gestion du modèle.
07-24	Production agricole: statistique de la variation des stocks			CH	Base pour l'évaluation et le monitoring des mesures de politique agricole
07-25	Statistique des paiements directs			CH, ct.	
Office vétérinaire fédéral					
07-36	Statistique des épizooties			CH, ct.	
07-37	Statistique des expériences sur les animaux			CH, ct.	
07-38	Statistique du contrôle des viandes			CH, ct.	

Agriculture et sylviculture

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de l'environnement					
07-42	Statistique de la chasse et du gibier			CH, ct.	
07-43	Statistique de la pêche			CH	
Union suisse des paysans					
07-31	Relevé des prix de produits et de moyens de production agricoles			CH	
07-32	Statistique et prévisions de la production animale et végétale			CH	
07-33	Etablissement du bilan des denrées alimentaires			CH	Révision des bases de calcul 2009–2010

Energie 8

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de l'énergie					
08-01	Statistique de l'électricité			CH	Contrôle des communications à l'AIE et (si nécessaire) révision
08-02	Statistique globale de l'énergie			CH	Contrôle des communications à l'AIE et (si nécessaire) révision
08-03	Statistique des énergies renouvelables			CH	Contrôle des communications à l'AIE et (si nécessaire) révision

9 Construction et logement

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques	
Office fédéral de la statistique						
09-01	Statistique de la construction et des logements (annuelle)	09-50	Révision des statistiques de la construction	com.	Passage à un rythme trimestriel	
09-02	Statistique trimestrielle de la construction de logements			com.		Elle fournit d'importants indicateurs sur l'évolution à court terme de la construction de logements.
09-03	Statistique des logements vacants (annuelle)			com.		
09-04	Statistique des bâtiments et des logements (SBL)	09-55	Nouvelle conception de la statistique des bâtiments et des logements	com., unités infra-communales	Rapports périodiques sur les données structurelles concernant les bâtiments, les logements et les conditions de logement sur la base du RFP.	
				com., unités infra-communales	Passage à une production annuelle de données structurelles sur les bâtiments, les logements et les conditions de logement sur la base du RFP.	
Office fédéral de la justice						
09-21	Acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger			CH	Statistique des acquisitions d'immeubles par des personnes à l'étranger	

Tourisme10

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
10-01	Statistique de l'hébergement touristique			CH, GR	Relevé mensuel
10-04	Balance touristique			CH	
10-05	Compte satellite du tourisme (TSA)			CH	En collaboration avec le seco
		10-51	Statistique de la parahôtellerie	CH, GR	Complément à la statistique actuelle de l'hébergement touristique
		10-52	Statistique des comportements en matière de voyages et de vacances	CH	Informations saisonnières et annuelles sur les comportements en matière de voyages et de vacances

Tranports et communications

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
11-01	Transports et mobilité (Statistique suisse des transports)			CH	Publication annuelle d'une statistique de poche, publication biennale d'une statistique de synthèse
11-02	Compte des transports			CH	Vue d'ensemble des dépenses et des recettes relatives aux transports routier et ferroviaire.
11-04	Accidents de la circulation routière			CH, ct., com.	Publication annuelle
11-05	Véhicules routiers			CH, ct.	Publication régulière de données relatives au parc des véhicules immatriculés, à l'immatriculation de véhicules neufs et à l'importation de véhicules.
		11-52	Transports routiers de marchandises	GR	Saisie des prestations des véhicules étrangers de transport de marchandises en Suisse. Participation de l'OFROU et collaboration avec l'AFD.
		11-53	Longueur des routes: concept	com.	Elaboration d'une nouvelle méthode, reposant sur des bases existantes
		11-64	Microrecensement Transports 2010	GR, ct., agglom.	Détermination des comportements de la population résidente de Suisse en matière de transports et de mobilité, et évolution au fil du temps. En collaboration avec l'ARE.
11-06	Prestations de transports routiers (personnes, marchandises)			CH	Réunion des prestations de transports routiers de personnes et de marchandises. En collaboration avec l'OFT.
11-07	Transports publics			CH, (GR)	Production et publication de la statistique des transports publics. En collaboration avec l'OFT.
		11-58	Transports publics: révision	CH	Adaptation de la statistique des transports publics aux nouvelles conditions-cadre. En collaboration avec l'OFT.
11-08	Transport aérien civil de personnes et de marchandises			CH	En collaboration avec l'OFAC
11-09	Transports routiers de marchandises			CH	
11-10	Transport fluvial de marchandises			CH	
11-11	Conduites			CH	
		11-51	Système d'information statistique intégré «Mobilité et transports»	CH	
		11-60	Trafic de voyageurs à travers les frontières et les Alpes		Détermination de chiffres-clés et de matrices d'origine – destination sur le transport à grande échelle de personnes sur rail et par la route. Participation de l'OFROU, de l'ARE, de l'OFT et collaboration avec l'AFD.

Tranports et communications

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral des transports					
11-26	Transport de marchandises à travers les Alpes par rail et par route (enquête annuelle)	11-76	Transport de marchandises à travers les Alpes par rail et par route (enquête annuelle)	CH	En collaboration avec l'OFROU, l'ARE, les chemins de fer et les cantons
			Transport de marchandises par route et par rail à travers les Alpes et trafic combiné: (tous les cinq ans / 2009)	CH	Collaboration avec l'OFROU, l'ARE, les services cantonaux: coordination avec des projets d'enquête parallèles de la France et de l'Autriche et échange d'informations avec l'Allemagne, l'Italie et la Slovénie (2009)
11-27	Observatoire du transport de marchandises à travers les Alpes			CH	Observatoire mixte Suisse-UE (accord bilatéral sur les transports terrestres). En collaboration avec l'OFS.
Office fédéral des routes					
11-21	Comptage automatique de la circulation routière	11-71		CH	Saisie des fréquences et des catégories de véhicules
			Comptage suisse de la circulation routière 2010		«Comptage ONU» en collaboration avec l'OFS.
Office fédéral du développement territorial					
		11-77	Indicateurs de la mobilité	CH, GR, agglom.	Bases pour la politique des transports et des agglomérations, études comparative des agglomérations dans le domaine des transports comme base pour les projets d'agglomération
Bureau suisse de prévention des accidents					
11-41	Indicateurs de la sécurité dans le trafic routier	11-91		CH	
			Elargissement du système des indicateurs de la sécurité dans le trafic routier	CH	

12 Monnaie, banques, assurances

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la justice					
12-40	Loteries et paris			CH	
Office fédéral des assurances privées					
12-42	Statistiques des institutions d'assurance privées en Suisse			CH	
Banque nationale suisse					
12-21	Bilans des banques	12-76	Bilans des banques. Ventilation sectorielle mensuelle.	CH	Saisie des conditions appliquées aux crédits commerciaux
				CH	
12-22	Compte de résultat			CH	
12-23	Statistique des stocks de titres			CH	
12-24	Statistique des taux d'intérêt appliqués aux crédits			CH	
12-25	Statistique des volumes de crédit	12-73	Répartition des crédits selon la garantie	CH	Répartition des crédits selon certains critères déterminants; information et qualité du portefeuille de crédits.
				CH	
12-26	Opérations hors bilan			CH	
12-27	Position extérieure des groupes bancaires			CH	
12-28	Statistique des euromonnaies			CH	
12-29	Statistique sur les devises et les produits dérivés			CH	
12-30	Statistique des fonds de placement			CH	
12-31	Trafic des paiements sans numéraire			CH	

13

Protection sociale

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
13-01	Statistique des caisses de pensions: statistique annuelle	13-52	Statistique des caisses de pensions: enquête exhaustive tous les cinq ans	CH	Représentation de la structure et de l'évolution de la prévoyance professionnelle, en coordination avec l'OFAS (2 ^e pilier).
13-02	Inventaire des prestations sociales sous condition de ressources			CH	
13-03	Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale			ct.	
13-04	Statistique financière de l'aide sociale			CH, ct., GR	
13-05	Comptes globaux de la protection sociale			ct.	
13-06	Statistique de la prévoyance vieillesse	13-58	Prestations sociales spécifiques aux familles	CH, (ct.)	Relevé des données de base sur les prestations sociales spécifiques aux familles (notamment les allocations familiales), calcul d'indicateurs
				CH, ct.	
				CH, (ct.)	
		13-59	Rapports sur le système de protection sociale	CH, (ct.)	Mise en place d'un système d'information et calcul d'indicateurs
				CH	
		13-61	Enquête sur les nouveaux rentiers	ct.	Projet consistant à utiliser des données administratives pour produire des indicateurs décrivant la situation des nouveaux rentiers et les effets du passage à la retraite. En collaboration avec l'AFC, la CdC et l'OFAS.
		13-62	Jeunes adultes dans l'aide sociale	CH, ct., GR	Analyse des causes et des risques de dépendre de l'aide sociale
Office fédéral des assurances sociales					
13-21	Statistique suisse des assurances sociales (compte global des assurances sociales)	13-71	Développement et utilisation de meilleures données de base. Production d'une publication générale à des fins de comparaison internationale.	CH	
13-22	Statistique de l'AVS			ct.	
		13-72	Adaptation des données de la statistique de l'AVS en fonction des nouvelles conditions-cadre légales (11 ^e révision de l'AVS)		Amélioration de l'accès aux données dans le Datawarehouse.
13-23	Statistique des revenus AVS			CH	

13 Protection sociale

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral des assurances sociales					
13-24	Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI	13-74	Rationalisation de l'extrait des données sur les prestations complémentaires. Adaptation aux nouvelles conditions-cadre légales. Rationalisation du traitement des données et de l'accès à celles-ci dans le Datawarehouse.	ct.	Création de nouveaux instruments de pilotage et amélioration de l'accès aux données dans le Datawarehouse.
13-25	Statistique de l'AI			ct. / NPA	
		13-75	Adaptation des données des statistiques de l'assurance-invalidité selon les nouvelles conditions-cadre légales (5 ^e révision de l'AI).		Etudes de faisabilité planifiées dans le cadre du programme de recherche AI (2006–2008)
		13-78	Introduction d'une statistique sur les fournisseurs de prestations et les tarifs de l'AI.		
		13-88	Introduction d'une statistique sur les fournisseurs de prestations de l'assurance-invalidité		
		13-90	Introduction d'un monitoring statistique sur les flux entre assurance-invalidité/assurance-chômage/aide sociale	CH	
13-26	Statistique des allocations pour perte de gain et de l'assurance-maternité			ct. / NPA	
13-28	Enquête statistique sur les caisses de pensions auprès des autorités de surveillance			CH	
13-31	Statistique de l'assurance-accidents (finances de l'AA)			CH	
		13-77	Adaptation de la procédure d'extraction des données APG et assurance-maternité. Eventuelle révision du catalogue des données.		
		13-89	Introduction d'une statistique administrative sur les allocations familiales.		
Office fédéral des migrations					
		13-54	Situation sociale des réfugiés et des requérants d'asile	CH	
Secrétariat d'Etat à l'économie					
13-46	Statistique de l'assurance-chômage			ct.	
Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents					
13-41	Statistique de la SUVA: statistique des accidents des assureurs LAA			ct.	

Santé

14

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
14-01	Statistiques des établissements de santé	14-62	Révision de la statistique des hôpitaux	ct. (com.)	Préparation de l'enquête pour l'analyse de l'état de santé et du comportement de la population en matière de santé dans le cadre de SHAPE
14-02	Naissances et reproduction			CH	
14-03	Statistique des causes de décès			com.	
14-04	Coûts et financement du système de santé (statistique de synthèse)	14-53	Statistique de la prise en charge ambulatoire	com.	
				CH	
		14-64	Coûts de l'enseignement et de la recherche dans le domaine de la santé	CH	
14-05	Etat de santé de la population et comportement en matière de santé	14-60	Enquête suisse sur la santé	CH	
				CH	
				CH	
14-06	Professions et emploi dans le domaine de la santé	14-63	Cancers et traitements	ct.	
14-07	Statistiques de la morbidité			ct.	
14-16	Exploitation de l'Observatoire de la santé			ct.	
14-18	Statistique des interruptions de grossesse			ct.	
		14-63	Cancers et traitements	CH	Analyses épidémiologiques et rapports périodiques sur l'incidence et le traitement de tumeurs cancéreuses
Office fédéral de la santé publique					
14-21	Personnes professionnellement exposées aux radiations			CH	En collaboration avec les cantons / médecins cantonaux
14-22	Statistique nationale des traitements avec prescription de méthadone (act-info)			ct.	
14-25	Maladies infectieuses à déclaration obligatoire			CH	
14-26	Sentinella			CH	Le système de déclaration Sentinella sert à collecter des données épidémiologiques, à surveiller des maladies transmissibles et autres maladies aiguës et à des fins de recherche en médecine générale.

Santé 14

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la santé publique					
14-27	SPSU: Swiss Paediatric Surveillance Unit	14-76	Sentinel surveillance of antibiotic resistance in Switzerland	CH	
				CH	
14-28	Poursuite et développement des chiffres-clés des hôpitaux suisses			ct.	
14-29	Statistique de l'assurance-maladie			ct.	
14-30	Relevé des primes de l'assurance-maladie obligatoire			ct.	
14-31	Réduction des primes dans l'assurance-maladie			ct.	
		14-78	Mise sur pied d'indicateurs fondés sur les diagnostics et analyse statistique sur la base des indications des assureurs	ct.	
		14-79	Poursuite et développement du monitoring de l'évolution des coûts dans l'assurance-maladie de base (MOKKE)	ct.	
		14-80	Mise sur pied d'indicateurs de la qualité pour l'assurance-maladie obligatoire	ct.	
Bureau suisse de prévention des accidents					
14-37	Accidents en Suisse			CH	
14-38	Statistique des accidents de sports d'hiver			CH	
Santésuisse					
14-41	santésuisse pool de données			CH	
14-44	santésuisse pool de tarifs			CH	
Institution commune LAMal					
14-42	Statistique de la compensation des risques			CH	

15

Education et science

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
15-01	Elèves et étudiants			ct. (com.)	Description de la population des élèves et des étudiants depuis la préscolarité jusqu'au degré tertiaire
15-02	Personnel de l'éducation			ct.	Description des enseignants et du personnel dans l'éducation
15-03	Titres de formation			ct.	Description des titres de formation obtenus au degré secondaire II et au degré tertiaire
15-04	Finances et coûts du système éducatif			ct.	Description des finances et coûts du système éducatif de la préscolarité au degré tertiaire
15-05	Formation continue			CH, (GR)	Selon la loi sur le recensement fédéral de la population
15-06	Education et science: systèmes d'indicateurs et analyses transversales			CH, (ct.)	
15-10	Prévisions dans le domaine de l'éducation			GR (ct.)	
15-13	Mesures des compétences des adultes			CH	
15-14	Passages du système éducatif à la vie professionnelle			CH	
15-15	Institutions de formation			ct., (com.)	
		15-57	Situation sociale des étudiants (HEU+HES)	CH	Planification et réalisation de l'enquête 2009; analyses consacrées à des thèmes politiquement importants.
		15-61	Système d'information statistique intégré: modernisation et révision des enquêtes de base dans le domaine de la formation	ct.	Développement d'un système statistique coordonné à l'échelle nationale dans le domaine de la formation; introduction du numéro d'assuré AVS comme identificateur des élèves et étudiants de tous les degrés de formation.
		15-63	Survey «formation et la formation continue» en 2011	CH	Selon la loi sur le recensement fédéral de la population
Institut fédéral de la propriété intellectuelle					
15-31	Registre suisse des titres de protection (marques, brevets, designs, topographies): exploitation statistique. Outil statistique.			CH	
Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie					
15-21	Baromètre des places d'apprentissage			CH	Enquête semestrielle pour suivre les évolutions sur le marché des places d'apprentissage, dans la perspective de décisions politiques à ce sujet.

15 Education et science

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports					
15-36	Enquêtes fédérales auprès de la jeunesse et des recrues (ch.x)			CH	Ex PRP. Enquête bisannuelle auprès des jeunes gens de 18/19 ans astreints au service militaire faisant partie de la population résidente de la Suisse.

16 Culture, société de l'information, sport

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
16-01	Statistique des bibliothèques			ct.	Consolidation et élargissement en collaboration avec les cantons
16-02	Statistique des pratiques culturelles			ct.	Repositionnement de cette statistique et saisie régulière / analyse des pratiques culturelles
16-04	Statistique générale des médias			GR	Approfondissement thématique de la statistique des médias
16-05	Indicateurs de la société de l'information			CH	
		16-54	Révision des indicateurs de la société de l'information	CH	
		16-51	Statistique du film et du cinéma	GR	Saisie de nouvelles filières de diffusion de films (par ex. Vidéo à la demande)
		16-53	Utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)	CH	
Office fédéral de la culture					
		16-71	Données de travail concernant les films suisses	CH	Constitution d'une banque de données de travail sur la création audiovisuelle en Suisse. Mise à jour des données de travail pour la période 2007–2011.
		16-72	Etude sur les marchés secondaires de l'audiovisuel (DVD, VOD)	CH	Elaboration d'une vue d'ensemble des marchés secondaires audiovisuels (DVD; Vidéo à la demande, etc.) en Suisse. En collaboration avec l'OFS.
		16-73	Statistique suisse du cinéma	CH	Poursuite de la statistique suisse du cinéma selon la loi sur le cinéma. En collaboration avec l'OFS.
Office fédéral du sport					
16-21	Banque de données nationale J+S: développement et exploitation de données administratives			CH	
		16-75	Observatoire du sport et de l'activité physique en Suisse	CH	Monitoring des évolutions dans le sport suisse et dans les comportements de la population suisse en matière d'activité physique. Elargissement de l'activité.
		16-76	Examen des aptitudes physiques dans le cadre du recrutement.	CH	
		16-77	Sport Suisse 2008	CH	
		16-78	Compte satellite du sport	CH	

Culture, société de l'information, sport

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la communication					
16-35	Statistique des télécommunications			CH	Adaptation du questionnaire à la loi sur les télécommunications révisée pour l'année statistique 2007.
16-36	Statistique sur la radiodiffusion			CH	Publication annuelle des résultats

Politique 17

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
17-01	Statistique des votations fédérales			com.	Saisie permanente des résultats de votation, brèves analyses et analyses thématiques approfondies
17-02	Statistique des élections au Conseil national			com.	
17-03	Statistique des votations cantonales			com.	

Administration et finances publiques

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Direction du développement et de la coopération					
18-41	Statistique de l'aide au développement			CH	Saisie de l'aide publique au développement (APD) de la Suisse (Confédération, cantons et communes) et de l'aide privée au développement (ONG suisses).
Administration fédérale des finances					
18-21	Statistique des finances publiques			ct. (com)	Détermination de la situation des finances publiques selon HRM81 (modèle comptable harmonisé).
		18-71	Réforme de la statistique des finances publiques	ct. (com.)	Détermination de la situation des ménages publics au niveau des revenus, des finances et de la fortune selon GFSM2001 / SEC G95.
Administration fédérale des contributions					
18-31	Charge fiscale en Suisse			ct.	Comparaison de la charge fiscale pour différents sujets et objets fiscaux dans une sélection de communes. Calcul du coefficient 3 pour le barème déterminant la capacité financière.
18-32	Statistique de la taxe sur la valeur ajoutée			CH	Statistique de la taxe sur la valeur ajoutée selon les modalités créance fiscale nette, chiffre d'affaires, forme juridique et activité économique.
18-33	Statistique de l'impôt fédéral direct			ct.	Statistique sur l'impôt fédéral direct des personnes physiques et morales selon diverses modalités. Calcul de l'AFA dans le cadre de la RPT.
18-34	Statistique de la fortune			ct.	Statistique suisse de la fortune. Calcul de l'AFA dans le cadre de la RPT.
18-35	Potentiel de ressources RPT: élargissement à l'impôt à la source et répartition de l'impôt			ct.	Calcul de l'AFA dans le cadre de la RPT.
Administration fédérale des douanes					
18-26	Statistique de l'impôt sur les huiles minérales			GR	

Criminalité et droit pénal

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
19-01	Statistique de l'aide aux victimes (OHS)			ct.	Représentation du recours à l'aide officielle aux victimes, y compris les indemnisations LAVI.
19-02	Statistique policière de la criminalité (SPC) Statistique suisse des stupéfiants			ct.	Représentation du volume, de la structure et de l'évolution des infractions enregistrées ainsi que des personnes impliquées.
		19-52	Révision SPC	ct.	Représentation du volume, de la structure et de l'évolution des infractions enregistrées ainsi que des personnes impliquées: développement de la représentation.
19-04	Condamnations pénales (SCP)				Représentation du volume de la criminalité jugée par les tribunaux.
19-05	Statistique des jugements pénaux des mineurs (JUSUS)				
		19-51	Etrangers et droit pénal	ct.	Analyses détaillées sur la charge de criminalité des personnes de nationalité étrangère.
19-06	Privation de liberté/ exécution des sanctions				
19-08	Etablissements de privation de liberté			ct.	Inventaire des établissements de privation de liberté
19-11	Indicateurs de la criminalité			CH	Production synthétique de chiffres clés sur le domaine du droit pénal
19-13	Délinquance routière				
		19-56	Enquête auprès des victimes	ct.	Suivi des évolutions dans l'espace UE
Office fédéral de la justice					
19-20	Enlèvements d'enfant internationaux			CH	Statistique sur la part des enfants enlevés en Suisse et emmenés à l'étranger et vice-versa, et litiges dans le domaine du droit de visite. Les données sont communiquées chaque année à la Conférence de La Haye.
19-21	Adoptions internationales selon la Convention de La Haye			CH	Vue d'ensemble du nombre d'adoptions selon la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale.

Situation économique et sociale de la population

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
20-01	Situation financière des ménages (revenus et fortune)			GR	Consolidation de l'analyse de la composition et distribution des revenus des ménages.
20-03	Pauvreté et inégalité sociale			CH	Publication annuelle d'indicateurs relatifs au taux de working poor et au taux de pauvreté.
20-04	Egalité des sexes			CH	Publication régulière d'indicateurs destinés à évaluer l'application du principe constitutionnel de l'égalité des sexes.
20-05	Enquête sur le budget des ménages (EBM)			GR	A succédé à l'ERC. Enquête annuelle menée auprès de 3000 ménages visant à établir des indicateurs sur les dépenses et les revenus des ménages.
20-07	Indicateurs sur le travail non rémunéré; compte satellite de la production des ménages			GR	
20-08	Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)			GR	Enquête visant à établir des indicateurs comparables sur le plan international sur les revenus, la pauvreté et les conditions de vie.
		20-52	Enquête sur les données fiscales	ct.	Projet consistant à utiliser les registres fiscaux pour produire des indicateurs sur les revenus et la fortune des personnes physiques. En collaboration avec les autorités fiscales cantonales.
		20-55	Statistique sur les personnes handicapées	CH	Etablir une statistique de l'égalité entre personnes handicapées et personnes non handicapées.
		20-56	Evolution de la situation économique et sociale de la classe moyenne	CH	

Développement durable et disparités régionales

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
21-02	MONET: Monitorage du développement durable			CH	Suivi et contrôle à l'aide d'un système d'indicateurs du mandat constitutionnel en matière de développement durable. En collaboration avec l'ARE, l'OFEV et la DDC.
21-03	Régionalisation de données et analyses statistiques			CH, GR, ct., com.	Analyse des disparités régionales et internationales à tous les niveaux géographiques. En collaboration l'OCDE, l'ONU et l'ARE.
21-04	Monitorage de la stratégie du CF en matière de développement durable			CH	En collaboration avec l'ARE
21-05	Niveaux géographiques (AGGLOSUISSE définition des agglomérations)			CH, GR, ct., com.	Analyses conceptuelles sur de nouvelles définitions de niveaux géographiques de la Suisse, en particulier celle des agglomérations. En collaboration avec l'ARE.
21-06	Urban Audit Suisse			com., quartiers, villes	Comparaison des données des villes suisses à celles des villes européennes. En collaboration avec Eurostat, l'ARE et les services statistiques des villes et des cantons.
21-07	Analyses structurelles de la dynamique spatiale en Suisse			CH, GR, ct., com.	Production d'un atlas multithématique à la suite du recensement de la population de 2010.

30 Offres générales de prestations

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
30-01	Formation et formation continue en méthodologie statistique				Formation et formation continue en méthodologie statistique (OFS, Uni, EPF), assistance-conseil auprès du/de la responsable de la formation en méthodologie statistique.
30-02	Conseils en méthodologie mathématique et statistique pour des tiers				
30-03	Offre de cours en statistique publique				

Abréviations

ARE	Office fédéral du développement territorial
ASTRA / OFROU	Office fédéral des routes
BAG / OFSP	Office fédéral de la santé publique
BAK / OFC	Office fédéral de la culture
BAFU / OFEV	Office fédéral de l'environnement
BAKOM / OFCOM	Office fédéral de la communication
BASPO / OFSPO	Office fédéral du sport
BAV / OFT	Office fédéral des transports
BAZL / OFAC	Office fédéral de l'aviation civile
BBT / OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
BFE / OFEN	Office fédéral de l'énergie
BFM / ODM	Office fédéral des migrations
BFS / OFS	Office fédéral de la statistique
Bfu / bpa	Bureau de prévention des accidents
BJ / OFJ	Office fédéral de la justice
BK / ChF	Chancellerie fédérale
BLW / OFAG	Office fédéral de l'agriculture
BPV / OFAP	Office fédéral des assurances privées
BSV / OFAS	Office fédéral des assurances sociales
BVET / OVf	Office vétérinaire fédéral
DEZA / DDC	Direction du développement et de la coopération
EAV / RFA	Régie fédérale des alcools
EDA / DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
EFV / AFF	Administration fédérale des finances
ESTV / AFC	Administration fédérale des contributions

EZV / AFD	Administration fédérale des douanes
IGE / IPI	Institut fédéral de la propriété intellectuelle
KOF/ETHZ (EPFZ)	Centre de recherches conjoncturelles EPF Zurich
Météosuisse	Office fédéral de météorologie et de climatologie
SBF / SER	Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche
SBV / USP	Union suisse des paysans
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
Santésuisse	Association faîtière (concordat) des assureurs maladie suisses
SNB / BNS	Banque nationale suisse
SUVA	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
Swisstopo	Office fédéral de topographie
VBS / DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
WSL	Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Moyen de diffusion

Service de renseignements individuels

L'OFS sur Internet

Communiqués de presse: information rapide
concernant les résultats les plus récents

Publications: information approfondie
(certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom)

Banque de données (accessible en ligne)

Contact

032 713 60 11
info@bfs.admin.ch

www.statistique.admin.ch

www.news-stat.admin.ch

032 713 60 60
order@bfs.admin.ch

032 713 60 86
www.statweb.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse
www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse

L'Office fédéral de la statistique réalise pour chaque législature, en collaboration avec les autres services statistiques de la Confédération, un programme pluriannuel (PPA) de la statistique fédérale, qu'il soumet aux milieux intéressés. La présente édition est la quatrième du genre depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la statistique fédérale de 1993.

Cet instrument de planification de la Confédération décrit les principales activités de la statistique fédérale, fixe les priorités et estime les ressources financières nécessaires à la réalisation des différents projets. Le programme est réévalué chaque année et adapté à la situation (actualité politique, ressources financières à disposition, faisabilité technique), ce qui peut entraîner la suppression ou la réduction de certains projets et l'introduction de nouvelles statistiques.

N° de commande

192-1100

Commandes

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

12 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-00399-2